



SAISON 2020/2021

Pour toutes questions ou en cas de difficultés, n'hésitez pas à contacter le club à l'adresse suivante : "bcvendenheim@free.fr"
ou alors appelez le **06 14 98 52 94**

1	Réception d'un mail de la FFBB	Chaque licencié reçoit un mail personnalisé - les liens contenus dans ce message lui sont personnels <u>lien 1</u> : certificat médical <u>lien 2</u> : Questionnaire E-licence (pour la licence 2020/2021)
2	Lien 1 Certificat médical	pour la saison à venir, en raison de la situation sanitaire, la production d'un certificat médical pour la pratique du basket-Ball en compétition EST OBLIGATOIRE (pour les renouvellements et pour les nouveaux licenciés) Pour être valide, le certificat doit avoir été établi à compter du 28 mai 2020 <u>Il faut</u> : imprimer le certificat médical et le faire valider par le médecin Le questionnaire COVID est à destination du médecin traitant uniquement En cas de surclassement prévu : FAIRE VALIDER LE SURCLASSEMENT par le médecin
3	Lien 2 : Questionnaire E-licence	3 petites étapes pour accéder au formulaire : * cliquer sur les images demandées pour vérification * inscrire la date de naissance en haut à gauche de l'écran * cliquer sur "j'y vais" Pour un renouvellement - le formulaire est pré-rempli - il suffit de : * vérifier et mettre à jour les renseignements personnels : adresse, mail, etc.... * changer la photo d'identité si elle est trop ancienne ou pas ressemblante * choisir son option (compétition/loisir/Ne souhaite pas pratiquer le basket) * compléter l'option par le choix du type de compétition (5x5 au B.C.V.) - si je ne pratique pas le basket, je peux : arbitrer/entraîner/être officiel/OTM/dirigeant/adhérent sans fonction * ne pas oublier de cocher surclassement si c'est le cas * choisir l'option Assurance (en principe Option A sauf si vous avez une très bonne complémentaire) * scanner et Télécharger le certificat médical validé par le médecin : OBLIGATOIRE pour tous ceux qui auront choisi l'option Compétition, Loisir ou Technicien Pour une mutation - le document est pré-rempli - idem que pour le renouvellement, ne pas oublier de cocher la case MUTATION Pour une création de licence - il convient de renseigner toutes les zones demandées et fournir toutes les pièces justificatives (photo - certificat médical - pièce d'identité) mais avant tout, il faut prendre contact avec le club qui enverra le mail reprenant le lien hypertexte permettant de remplir les formalités de création de la licence
4	Validation de la pré-inscription	Finaliser la pré-inscription dans la dernière étape intitulée "JE M'ENGAGE" en y inscrivant Nom et Prénom avant de cliquer sur ENVOI Une confirmation de votre envoi s'affiche. Un mail de confirmation de la demande de licence est envoyé par la FFBB
5	Contrôle par le club	Le club est prévenu de l'enregistrement d'une pré-demande Vérification des données saisies et du type de licence demandée
6	Paiement de la licence	Dans un délai raisonnable, faire parvenir le paiement de la licence au B.C.V. Le montant de la cotisation est inchangé par rapport à la saison 2019/2020, son montant sera consultable sur le site du club " bcvendenheim.fr "
7	Validation de la demande	Le club valide la demande auprès de la FFBB (Fédération Française de Basket-ball) Le club diffusera les informations disponibles sur la prochaine saison dès qu'il en aura
8	Réception de la licence dématérialisée	Validation de la demande après vérification des pièces justificatives par le Comité Départemental du Bas-Rhin Envois par mail au licencié de sa licence dématérialisée (format PDF) Cette licence doit être imprimée ou mieux encore enregistrée sur votre téléphone portable